



Achat maison problemes electriques et retard signature

Par **bilto**, le **07/01/2011** à **19:07**

Bonjour,

C'est assez compliqué

Alors pour commencer j'ai acheté une maison mais la date de signature a été retarder d'un mois et demi environ car mon crédit n'était pas prêt (problèmes de délais au niveau de l'assurance et de la caution)

Il y a plusieurs vendeurs mais je n'ai eu l'occasion de parler qu'à un d'entre eux.

La vendeuse a eu des frais de logement a la hauteur de 600€ a cause du retard de mon crédit et elle me réclame une indemnisation de la même somme sans quoi elle menace de m'attaquer en justice où d'après ce que j'ai lu sur le compromis de vente elle pourrait me réclamer jusqu'à 5 pour cent du prix de la maison.

Par ailleurs j'ai emménagé dans la maison et à la première pluie l'installation électrique c'est mis à sauter très souvent.

Après rapide inspection d'un ami électricien le montage électrique de la maison est presque correcte mais celui du garage et de l'extérieure est à refaire car le tout est branché n'importe comment sur une prise électrique d'une chambre de la maison de plus ils i a des courts circuits apparents donc un risque d'électrocution.

Ma première question:

Que doit-je faire face a ce problème électrique, réparer rapidement car j'ai besoin de cette installation ou laisser tel quel et la faire expertiser?

Ma seconde question:

Ai-je un recours possible en justice pour le vice électrique et comment doit-je procéder ?

Ma dernière question:

Est-il judicieux de proposer à la vendeuse de signer un accord afin qu'aucun des deux parties ne puisse attaquer l'autre en justice, moi pour le vice électrique et elle pour ses frais de logement?

Merci de vous intéresser a mon cas.

Dans l'attente de votre réponse.

Ludovic Mansard